



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Lutte contre la covid-19

Question au Gouvernement n° 4195

Texte de la question

LUTTE CONTRE LA COVID-19

M. le président. La parole est à Mme Agnès Firmin Le Bodo.

Mme Agnès Firmin Le Bodo. Demain aura lieu la dernière étape du déconfinement. Celle-ci est rendue possible par la baisse continue du taux d'incidence, elle-même permise par la grande capacité de résilience de nos concitoyens. Il faut le saluer. Néanmoins, l'arrivée du variant Delta doit nous alerter sur la nécessité de continuer à respecter les gestes barrières et à accroître notre capacité à tester, tracer et isoler. Ce variant est bien plus contagieux que la souche originelle du virus, puisqu'une personne infectée en contamine six autres en moyenne. La capacité à isoler, mais aussi à accompagner l'isolement et à le faire respecter est donc absolument essentielle.

Par ailleurs, nous le savons tous, le vaccin représente la seule voie vers la sortie de crise. Il faut donc continuer à mettre le paquet sur la vaccination. À ce titre, nous devons bien sûr nous féliciter du fait que 50 % des Français aient déjà reçu une première dose, mais aussi nous inquiéter de la baisse, observée ces derniers jours, du nombre de primo-vaccinations. Nous devons aussi anticiper les départs en vacances, qui pourraient conduire certaines personnes à oublier de recevoir leur deuxième injection, en rappelant que celle-ci est absolument nécessaire.

Enfin, la question de l'obligation vaccinale pour les personnels soignants se pose. Ce qui s'est passé dans un EHPAD des Landes doit nous rappeler que seuls 50 % des personnels en EHPAD et 70 % des personnels hospitaliers sont vaccinés. « Il est indispensable et éthique de se faire vacciner lorsqu'on est soignant en EHPAD », disait pourtant Olivier Véran.

Il est urgent d'agir. Sur les six soignants ayant contaminé les résidents d'un EHPAD dans les Landes, cinq n'étaient pas vaccinés. Comment accélérer le processus de vaccination obligatoire des personnels soignants ? Quelles sont les intentions du Gouvernement en la matière ? *(Applaudissements sur les bancs du groupe Agir ens et sur quelques bancs du groupe Dem.)*

M. le président. La parole est à Mme la ministre déléguée chargée de l'autonomie.

Mme Brigitte Bourguignon, ministre déléguée chargée de l'autonomie. Permettez-moi d'abord, madame la députée, de vous féliciter pour votre élection au scrutin départemental. *(Applaudissements sur les bancs du groupe Agir ens et sur quelques bancs du groupe LaREM.)*

Je remercie par ailleurs les milliers de personnes qui se mobilisent actuellement dans le cadre de la campagne vaccinale. Nous maintenons un rythme très soutenu : plus de 550 000 vaccinations ont été réalisées hier, près

de 33 millions de Français – soit un Français sur deux – ont reçu au moins une dose de vaccin et près de 21 millions d'entre eux ont suivi un schéma vaccinal complet.

Comment comprendre, dans ce contexte, que certains soignants soient réticents à se faire vacciner, alors même qu'ils sont en lien avec des personnes particulièrement sensibles au virus ? Comment comprendre cette résistance, alors qu'en ne se faisant pas vacciner, ils prennent un risque pour eux-mêmes mais aussi, potentiellement, pour leurs proches et parfois pour leurs patients ? Comment comprendre que la couverture vaccinale chez certains soignants, notamment en EHPAD, soit plus faible que dans la population générale ?

Mme Caroline Fiat. Comment comprendre qu'on ne leur donne pas les moyens de travailler ?

Mme Brigitte Bourguignon, ministre déléguée. Attention : nous ne stigmatisons personne, car il existe de très grandes différences entre établissements. Certains affichent un fort taux de vaccination, et je les en félicite. Pour les autres, la situation actuelle ne peut que nous interpeller.

C'est pourquoi le ministre des solidarités et de la santé et moi-même appelons solennellement les soignants et ceux qui travaillent quotidiennement auprès de personnes vulnérables à se faire vacciner. (*Mme Caroline Fiat s'exclame.*) Nous avons transmis ce jour un courrier à tous les directeurs d'EHPAD, en leur délivrant un message fort : si la couverture vaccinale des soignants ne s'améliore pas significativement d'ici à septembre, nous serons amenés à rendre la vaccination obligatoire.

Mme Caroline Fiat. Ben voyons !

Mme Brigitte Bourguignon, ministre déléguée. La vaccination obligatoire n'est pas un tabou. Elle existe déjà pour l'hépatite B.

Pour faire augmenter le taux de vaccination, il ne suffit pas d'utiliser l'injonction. C'est pourquoi nous outillons concrètement les établissements et simplifions les démarches. À l'heure actuelle, la menace majeure, c'est la covid-19. Se faire vacciner est donc, pour les soignants, un impératif moral, qui pourrait prochainement devenir un impératif tout court. (Applaudissements sur les bancs du groupe Agir ensemble et sur quelques bancs du groupe LaREM.)

Données clés

Auteur : [Mme Agnès Firmin Le Bodo](#)

Circonscription : Seine-Maritime (7^e circonscription) - Agir ensemble

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 4195

Rubrique : Pharmacie et médicaments

Ministère interrogé : Autonomie

Ministère attributaire : Autonomie

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [30 juin 2021](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [30 juin 2021](#)